

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 8 avril 2014

Excusés : Alain CUSSEY (procuration donnée à Mme VALOT)

Présents : Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Christine HUMBERTJEAN, Julien WOITTEQUAND, Nicole AUBEL, Aurélie JAVANET, Sophie FOURNIER, Mathieu LINIGER, Isabelle KERN, Paula-Christina STRAPPAZZON, Marilyne FONTANIER, Fabienne DOLE, Jean- Noël VALLET, James BOUVERET.

Secrétaire de Séance : Fabienne DOLE.

1- Délégations des Adjointes et indemnités

- Simone VALOT, 1^{er} adjoint, chargée de :
 - L'élaboration et du suivi du budget
 - L'élaboration et suivi des demandes de subventions
 - Suivi de la commercialisation des parcelles du lotissement

- Fabienne DOLE – 2^{ème} adjointe chargée de
 - La communication (Bulletin municipal, suivi du site, information)
 - L'animation culturelle, loisirs, du suivi des associations, des liens avec l'école.
 - Référent Natura 2000

- Mathieu LINIGER – 3^{ème} adjoint chargé de :
 - La gestion du patrimoine et des bâtiments
 - La gestion de la forêt
 - Du suivi du chemin du Lithiaud

Les indemnités du Maire et des adjoints

Pierre DAUDEY rappelle que les indemnités ne sont ni un salaire, ni une rémunération mais une compensation des contraintes liées à la fonction.

Cette indemnité est fonction du nombre d'habitants (Liesle : 520) et elle correspond à un pourcentage de l'indice 1015 de la fonction publique (base de 3 801.47 euros).

	Taux maximum autorisés	Taux conseil précédent	Taux proposés pour ce mandat
Maire	31 %	21.59 %	21 % soit 798 € brut
1 ^{er} adjoint	8.25 %	5.77 %	7 % soit 266 € brut*
Autres adjoints			5.5% soit 209 € brut

Pierre DAUDEY propose, compte tenu des perspectives financières, de garder un même montant total d'indemnités. Il souhaite toutefois différencier les indemnités du 1^{er} Adjoint par rapport aux 2 autres en raison des responsabilités plus importantes.

Après discussion, le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

Pierre DAUDEY profite de ce premier vote pour rappeler la totale liberté de chacun à s'exprimer selon ses convictions lors des séances et des votes du conseil municipal.

2 – Elections des délégués

- **Communauté de Communes du Canton de Quingey (CCCQ)**
2 délégués désignés par le tableau hiérarchique soit **Pierre DAUDEY et Simone VALOT**

- **Syndicat mixte de la Loue**
Ils sont 17 délégués à être désignés par la CCCQ parmi les conseillers municipaux des communes du canton. Il n'y a pas d'urgence pour le moment à désigner nos candidats alors la désignation est repoussée.

- **Défense nationale**
Déléguée : **Christine HUMBERTJEAN**

- **Syndicat de télévision**
Délégués : **Julien WOITTEQUAND et Nicole AUBEL**
- **CNAS** (Comité d'Entreprise des employés communaux)
représentant des employeurs : **Alain CUSSEY**
- **CCAS** : (8 membres : 4 élus et 4 personnes qui œuvrent dans le social nommées par le Maire).
Elus : **Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Stéphanie FOURNIER, Aurélie JAVANET**
- **Syndicat de la MARPA** : Déléguée : **Simone VALOT**
Il gère la construction de la MARPA d'Arc et Senans (jusqu'en novembre 2014)
C'est une association qui ensuite la gèrera. Contribution de Liesle (3€/ par habitants)
- **Association des Communes forestières**
Délégué : **Mathieu LINIGER**, Suppléant : **James BOUVERET**
- **Conseil d'école**
Représentante au conseil d'école : **Fabienne DOLE**
L'ensemble des délégués sont élus à l'unanimité.

3 – Emplois d'été

Chaque année, la commune embauche un saisonnier de mai à septembre pour seconder Jacques BARDEY (employé communal) sur les tontes et les espaces verts. Le poste était proposé à des jeunes du village qui travaillaient souvent sur des périodes de 3 à 4 semaines, 5 matinées de 4h, Cette solution présentait l'inconvénient d'un manque d'efficacité à cause du temps nécessaire à la prise en mains du matériel et à la connaissance des lieux. Cette année cela sera accentué avec la nouvelle tondeuse (voir point 4)

En conséquence, cette année, la commune proposera des CDD d'une durée plus longue ouverts à des étudiants ou des demandeurs d'emplois sur la période du 1 mai au 15 septembre

Le Conseil donne son accord

La question est posée du départ en retraite de Jacques BARDEY. Compte tenu de la technicité du poste et de la diversité des activités il sera nécessaire d'anticiper son remplacement.

Celui-ci devra faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal, il est à ce jour encore prématuré.

Pierre DAUDEY se renseignera auprès du CNFPT pour savoir s'ils ont des offres de remplacement à court et long terme.

4 – Une nouvelle tondeuse

Mme VALOT présente au conseil municipal, les trois offres concernant le remplacement de la tondeuse.

Modèle TORO - Modèle Kubota - Modèle John Deere

Après d'âpres négociations les trois modèles sont assez proches en prix (17 750 - 17 800 - 18 000 euros), techniquement (puissance de 36 cv, mulching, braquage 0) et homologués pour les déplacements sur route.

Le mulching permet d'éviter de ramasser, ce qui, sur une commune comme Liesle, qui a environ 3 hectares de tonte, correspond à un gain de temps non négligeable.

Les différents modèles ont été testés par Jacques BARDEY.

Le choix final proposé est le modèle Toro. Il a un centre de gravité plus bas que les deux autres et semble plus robuste en particulier le plateau de coupe.

Le conseil donne son accord

5 – Subventions supplémentaires

Les anciens combattants

L'association des anciens combattants a demandé une subvention exceptionnelle pour l'organisation de l'Assemblée Générale régionale de leur fédération qui se déroulera au mois de mai à Arc et Senans.

Après discussion, le conseil municipal accorde à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 100 euros

« L'écran mobile » à Arc et Senans

La mairie d'Arc et Senans propose 20 séances de cinéma par an en partenariat avec L'URFOL (Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laïques). Cette animation coûtait 500 € par an. Bientôt elle sera facturée 3 100 €. Décision justifiée par le coût de 2 salariés qui ne seront plus en contrats aidés.

La commune d'Arc et Senans propose de faire participer aux frais les communes limitrophes. Avec une répartition au prorata du nombre d'habitants. Pour Liesle, la somme demandée s'élèverait à 500 €.

Dans le Jura, ce sont les communautés de communes qui ont pris en charge ce dossier.

Le conseil décide de mettre en attente cette question afin de voir ce qui est possible de faire avec la Communauté de Communes et de connaître le positionnement des autres communes sollicitées.

Anniversaire « l'Hair du temps »

La propriétaire du salon « l'hair du temps » Anne-Claire CALVARUSO va organiser une soirée festive avec défilé pour fêter les 5 ans de son salon.

Anne-Claire demande à cette occasion, que la rue devant son salon soit bloquée (un arrêté sera pris) et elle souhaiterait que la commune participe aux frais de cette manifestation.

Le conseil à l'unanimité moins une voix ne souhaite pas donner une aide sous forme d'argent mais accepte de participer à une partie des frais sous une forme à définir puisqu'il s'agit d'une manifestation festive où l'ensemble des habitants de Liesle est invité. Pierre DAUDEY et Simone VALOT rencontreront Anne-Claire afin de mieux cerner ses besoins.

Christine HUMBERTJEAN déclare ne pas être d'accord avec cette décision, la mairie n'ayant pas à subventionner des particuliers.

6 – Définition des commissions communales, des comités consultatifs et de leur responsable

Commission Impôts

Plusieurs conseillers souhaitent faire partie de la liste des personnes qui sera envoyée aux services des impôts et ceux-ci choisiront les délégués

Simone VALOT, Pierre DAUDEY, Jean-Noël VALLET, Isabelle KERN

Commission des appels d'offres

Simone VALOT, Pierre DAUDEY, Mathieu LINIGER, Jean Noël VALLET, Paula-Christina STRAPPAZZON, Nicole AUBEL.

Comité consultatif « voirie sécurité réseaux »

Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Mathieu LINIGER, Julien WOITTEQUAND, Christine HUMBERTJEAN

Comité consultatif « bâtiments »

Mathieu LINIGER, Simone VALOT, Christine HUMBERTJEAN, Isabelle KERN, Jean-Noël VALLET, Julien WOITTEQUAND

Comité consultatif « forêt »

Mathieu LINIGER, Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Fabienne DOLE, James BOUVERET

Commission cimetière

Alain CUSSEY, Simone VALOT, Isabelle KERN

Comité consultatif « Vie du village » (Culture, loisirs sports...)

Fabienne DOLE, Marilyne FONTANIER, Aurélie JAVANET, Sophie FOURNIER, Julien WOITTEQUAND

Comité consultatif « Communication »

Fabienne DOLE, Marilyne FONTANIER, Aurélie JAVANET, Sophie FOURNIER, Julien WOITTEQUAND

Les dossiers « la réforme des rythmes scolaires » et « **l'aménagement de l'ancienne fromagerie** » seront traités par des groupes de travail particuliers.

La réforme des rythmes scolaires : **Marilyne FONTANIER**, Pierre DAUDEY, Fabienne DOLE, Aurélie JAVANET, Stéphanie FOURNIER .

Pour **l'aménagement de la fromagerie**, le groupe sera constitué plus tard.

Les noms en gras sont les responsables

Afin que ces différents groupes de travail soient le plus représentatif possible, ils devront être complétés par des habitants qui souhaiteraient s'investir dans les différentes questions de la vie du village.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès à présent à la mairie dans les comités consultatifs de leur choix.

Pierre DAUDEY rappelle à chaque responsable de commission que chaque réunion doit donner lieu à une convocation avec un ordre du jour et d'un compte-rendu qui sera envoyé à chaque participant et à chaque conseiller municipal.

Tous ces groupes devront être constitués au 15 mai.

7 – Questions diverses

Présence de la Mairie au vide grenier

Le conseil municipal tiendra un stand lors du vide grenier organisé par le comité d'animation de Liesle le 8 mai prochain afin de présenter le lotissement.

Menace de suppression de classe

Lundi 7 avril, la directrice de l'école a contacté la mairie car elle venait d'apprendre par le biais d'un syndicat, que l'école de Liesle était sur la liste de celles qui étaient susceptible de perdre une classe à la rentrée prochaine.

Pierre DAUDEY a de suite contacté l'inspecteur pour lui faire part de son étonnement de ne pas avoir été prévenu et pour connaître les modalités de cette décision. Il semblerait que l'académie n'ait pas le même décompte des enfants scolarisés à Liesle (52 contre 59 en réalité).

Les nouvelles données ont été adressées à l'inspecteur en lui soulignant le fait qu'une classe en moins dans notre école c'est 2 classes avec 4 niveaux chacune !

M. DAUDEY lui a également indiqué que dans 2 ans l'effectif des enfants scolarisé devrait augmenter avec le lotissement ; que la mairie a fait de lourds investissements pour l'école : périscolaire, salle informatique avec tableau interactif et que des travaux sont prévus dans les années à venir.

Pierre DAUDEY rappelle que quatre enfants du village sont scolarisés à Arc et Senans et que parfois une fermeture de classe se joue à quelques enfants. Il souhaite rencontrer ces familles afin de les sensibiliser à ce problème.

Horaire de l'école à la rentrée

L'inspecteur académique a retenu comme horaire pour l'année scolaire prochaine :

- Lundi mardi mercredi jeudi vendredi matin : 8h30 / 11h30

- Lundi mardi jeudi vendredi après-midi : 13h30 / 15h45

Droits de préemption

Un notaire a demandé à la commune si elle souhaitait faire jouer son droit de préemption concernant la vente d'une maison appartenant à M. PETITJEAN rue de la Louvotière.

Après analyse le conseil décide d'abandonner le droit de préemption sur cette propriété.

Course cycliste

Le 27 avril une course cycliste organisée par le foyer rural d'Authume (Jura) traversera le village.

Séance levée à 23h45